



Liberté + Égalité + Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

Rennes, le 3 août 2018

Direction des ressources humaines et des moyens

Bureau de la logistique et de l'immobilier

Affaire suivie par : Bertrand Le Du

☎ : 02 99 02 12 50

✉ : bertrand.le-du@ille-et-vilaine.gouv.fr

Marché d'appel d'offre

Travaux de mise aux normes électriques

Courants forts des bâtiments A/B/C

Hôtel de Préfecture de région Bretagne

1, rue Martenot

35 000 RENNES

Suite à prélèvement sur site et analyse, il s'est avéré que les bâtiments concernés ne contiennent pas d'amiante, Il en résulte :

- Le lot N° 5 du CCTP portant sur le désamiantage est retiré,
- Les dispositions portées dans le règlement de consultation portant sur le volet désamiantage sont nulles et non avenues.

A, RENNES, le 03 août 2018

Pour le Préfet,
Le Chef de Bureau

Bertrand LE DU

3 avenue de la Préfecture – 35026 RENNES CEDEX 9

☎ 0821 80 30 35 – Jours et horaires d'ouverture sur le site www.ille-et-vilaine.gouv.fr